



NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2018/099

Genève, le 13 décembre 2018

CONCERNE :

AUSTRALIE

Nouveaux permis et certificats délivrés par l'Australie

1. La présente Notification est publiée à la demande de l'Australie.
2. L'Australie a récemment adopté un nouveau système pour la délivrance de permis et certificats CITES. Permis et certificats émis après le 10 décembre 2018 auront un aspect différent de celui des précédents permis et certificats émis par l'Australie.
3. Les demandes de permis CITES peuvent se faire en ligne sur le portail du Département de l'Environnement et de l'énergie <https://onlineservices.environment.gov.au/>.
4. Pour toute question ou information concernant les permis et certificats CITES australiens, veuillez contacter l'Organe de gestion CITES australien :

Wildlife Trade Regulation
wildlifetrade@environment.gov.au
+61 (2) 6274 1900 (option 1).
<http://www.environment.gov.au/biodiversity/wildlife-trade>